

L'hon. M. Hees: Il avait les mêmes problèmes lorsqu'il était ministre des Finances.

L'hon. M. Sharp: Je pense que vous devriez engager de nouveaux chercheurs.

L'hon. M. Hees: Il est facile de comprendre pourquoi nous avons un autre ministre des Finances.

L'hon. M. Stanfield: Monsieur l'Orateur, ces messieurs feraient mieux de consulter des gens qui s'y connaissent. S'ils consultent des personnes qui sont intéressées à lancer de nouvelles affaires, ils s'apercevront de la véracité de mes paroles. Je reviens au sujet, monsieur l'Orateur.

Je tiens simplement à souligner que la proposition du ministre est loin de représenter l'outil efficace qui permettra l'expansion des industries de fabrication et de transformation au Canada. Je signale aussi qu'il n'y a vraiment rien ici qui soit de nature à encourager les Canadiens à investir davantage dans leur économie afin d'être propriétaires d'une plus large part de celle-ci à l'avenir. Je signale également au ministre des Finances que, si, comme il le prétend, la réduction de ces impôts rendra ces sociétés plus profitables, la proposition est tout aussi attrayante pour les capitaux étrangers que pour le capital canadien. Rien dans la proposition du ministre n'encourage les Canadiens en tant que tels à acquérir une plus large part de l'économie à l'avenir.

Si le ministre des Finances veut parler du dégrèvement pour dividendes qui est disponible relativement à l'impôt sur le revenu des particuliers, je reconnais qu'il encourage les Canadiens à acheter des actions et à établir des sociétés qui paient des dividendes. Ceci ne fournit, pour ainsi dire, aucun encouragement aux Canadiens pour investir leur argent dans des entreprises risquées ou dans des nouvelles entreprises qui ne paieront pas de dividendes pendant des années. On ne donnait pas auparavant un stimulant de ce genre et il n'est pas prévu dans le budget du ministre.

• (1620)

J'ai déjà dit que j'accepte le principe de la proposition soumise par le gouvernement consistant à passer au crible les acquisitions étrangères. Je désire que le secrétaire d'État aux Affaires extérieures m'entende bien à ce sujet, parce qu'il y a quelques instants, il m'a cité d'une manière erronée. Je répète pour le bénéfice du secrétaire d'État aux Affaires extérieures, afin qu'il connaisse bien mon point de vue sur ce sujet et ne l'interprète pas d'une manière erronée, que j'accepte le principe de la proposition visant à passer au crible les acquisitions, tel que l'a soumis le gouvernement, mais je déclare également que ceci en soi n'augmentera pas le rôle du Canada dans notre économie, et je ne pense pas que le gouvernement envisage sérieusement une telle augmentation dans l'avenir. Cela pourra empêcher certaines acquisitions et permettre au Canada d'obtenir de meilleures conditions en ce qui concerne certaines autres acquisitions, mais cela n'augmentera pas la participation du Canada dans notre économie. On l'augmentera par des mesures positives et le budget n'en contient pas.

L'hon. M. Sharp: Lesquelles?

L'hon. M. Stanfield: Le ministre veut savoir lesquelles. J'y viendrai. Compte tenu du temps qu'il me faut, le ministre devra peut-être attendre, pour une réponse, que j'en arrive à la deuxième tranche, passionnante, de mon

[L'hon. M. Sharp.]

discours sur l'exposé budgétaire. Encourager les Canadiens à participer à l'économie se rattache étroitement au fait que le ministre a omis d'encourager la création de nouvelles entreprises de fabrication et de transformation au Canada. Je le répète, je reviendrai sur l'ensemble du sujet.

Quelles sont les autres faiblesses des propositions budgétaires? Après avoir autorisé une hausse des pensions, la seule hausse qu'il propose du côté des demandes, le ministre des Finances se dit d'avis que les stimulants actuels suffisent. L'économie n'a besoin de rien de plus. Il dit que le revenu disponible utilisable est suffisant. Il craint, si le revenu disponible était accru, qu'on n'en dépense une bonne partie pour les importations. Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a parlé cet après-midi de fuites. Pour les fuites, je n'aimerais pas vouloir faire concurrence à l'un ou à l'autre des ministériels. Évidemment, une partie de cet argent servirait aux importations. Il en est toujours ainsi. Néanmoins, on en dépenserait aussi une très large partie au Canada. Il y a place au Canada pour l'augmentation de la production, étant donné sa capacité de production excédentaire et son taux de chômage de 6 p. 100. Les impôts sur le revenu des particuliers n'ont pas été réduits. De fait, comme je l'ai signalé, on les augmente de deux façons. Il y a d'abord la hausse réelle de 3 p. 100, puis la hausse implicite qu'entraîne l'inflation alors que s'applique l'impôt progressif. Toutefois, alors que le ministre ne veut pas de la sorte stimuler l'économie, il entrevoit pour l'économie canadienne un taux de croissance auquel n'est pas étranger le maintien d'un chômage massif devant durer des années encore, d'après ses propres extrapolations.

L'autre jour, j'ai donné au ministre l'occasion de se dissocier des extrapolations du Conseil économique du Canada sur le taux réel de croissance qu'il faudrait au Canada pour y réduire le taux de chômage à 4 p. 100 environ, même sur une période de deux ou trois ans. Le ministre n'a pas réfuté cette prévision. Et pourtant son pronostic concernant le taux de croissance est sensiblement en deçà du taux que le Conseil économique juge nécessaire ne serait-ce que pour réduire le taux de chômage à 4 p. 100 en deux ou trois ans. Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a beau jeu de parler de l'augmentation de notre population active; bien sûr qu'elle augmente rapidement. Le Conseil économique du Canada l'avait déjà prévu en 1965 et il n'y a rien de nouveau là-dedans. Voilà essentiellement pourquoi la décision prise en 1969 par le ministre et ses collègues de ralentir délibérément l'économie, a été tragique. Voilà également pourquoi nous sommes aux prises avec tant de difficultés et qu'il est criminel de laisser en place ce gouvernement apathique. En ce qui les concerne, le ministre des Finances et ses collègues ont accepté que le chômage se maintienne à un niveau élevé pour de nombreuses années encore, ce qui entraîne le gaspillage, la dégradation du moral, une charge pour les contribuables et tout le reste. Pourquoi a-t-il accepté cela?

Pourquoi le ministre a-t-il adopté, en 1972, un budget moins expansionniste que ceux que son prédécesseur a présentés en juin et en octobre derniers? Craint-il qu'on l'accuse d'acheter des voix électorales? Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a déclaré qu'il ne voulait pas courir ce risque, ce qui n'a pas empêché, à juste titre d'ailleurs, l'augmentation des pensions de vieillesse.

L'hon. M. Sharp: J'espère qu'on ne dira pas que c'est pour acheter des suffrages électoraux.